

ASSEMBLEE GENERALE LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT de la DORDOGNE
30 avril 2016
Intervention autour des 150 ans de la Ligue de l'enseignement

Mesdames, Messieurs, chers amis ligueurs,

Parler des 150 ans de la Ligue de l'enseignement en quelques minutes est un véritable défi.

Comment raconter 150 ans d'un mouvement dont l'histoire se mêle intimement à l'histoire de notre pays ? Pourtant, revisiter cette histoire permet de se rendre compte, si on l'avait oublié, de l'apport de la Ligue de l'enseignement à la société française.

Peu de mouvements, peu d'organisations peuvent revendiquer un si bel âge, une histoire aussi riche et une détermination plus forte que jamais à construire l'éducation populaire de demain.

Cet anniversaire est, certes, l'occasion de revisiter notre héritage, mais c'est surtout l'occasion de constater que dans une société totalement différente de celle qui a vu la naissance de la Ligue, notre mouvement d'éducation populaire a toujours un rôle à jouer, et sa mission de construction du « vivre-ensemble » est plus que jamais d'actualité.

Je vous propose tout d'abord un rapide retour aux origines.

Nous sommes sous le Second Empire. Louis Napoléon Bonaparte est élu au suffrage universel masculin. Jean Macé qui doit s'exiler en Alsace, déclare qu'avant de faire des électeurs, il est essentiel de faire des citoyens. Comment ? Par l'éducation, par la diffusion des livres, des connaissances. De son village de Béblenheim où il enseigne dans l'école des Demoiselles, il crée une bibliothèque, puis la Société des bibliothèques communales du Haut Rhin.

L'accueil des lecteurs est si enthousiaste, que Jean Macé publie un appel dans le journal « l'opinion nationale », appel qui vise à « rassembler tous ceux qui désirent contribuer au développement de l'instruction ...en combattant l'ignorance ». Nous sommes le 25 octobre 1866, et le 15 novembre suivant, Jean Macé annonce la naissance officielle de la Ligue française de l'enseignement.

Partout se manifeste un appétit de savoirs, de démocratie et de progrès. La Ligue a cinq ans lorsque, Jean Macé et ses amis vont obtenir 1 300 000 signatures pour leur pétition qui exige « d'instaurer une instruction gratuite, laïque et obligatoire ». Cette pétition sera apportée aux députés qui siègent à Versailles. Je vous laisse imaginer toutes ces feuilles de papier, toutes ces signatures. Ni internet, ni réseaux sociaux, ni TGV pour les apporter, mais 1 300 000 signatures ! La machine citoyenne est en marche.

Ce que je veux vous faire partager de cette naissance de la Ligue de l'enseignement, c'est cette volonté de transformation de la société pour plus d'égalité et de partage, c'est cette abnégation face aux difficultés, cette remise en question permanente qui doivent aujourd'hui encore nous inspirer et guider notre présent.

Après cette création officielle, des cercles de la Ligue de l'enseignement se créent un peu partout dans les départements. Ils sont les précurseurs des associations. Un des premiers cercles créés est le cercle parisien dont le président est un certain Victor

Hugo. « Ouvrez une école, vous fermerez une prison » écrivait-il. Nous sommes en route vers les lois Ferry de 1881/82.

Après le droit à l'éducation obligatoire, viendra le combat pour le droit d'association.

Voici ce que disait un illustre Président de la Ligue de l'enseignement:

« L'association est une chose merveilleuse ... l'association n'additionne pas les hommes les uns aux autres, elle n'additionne pas les efforts individuels aux efforts individuels, elle multiplie les efforts individuels par les efforts individuels... l'association n'est pas seulement productrice, elle est éducatrice ... Quelle que soit l'association, que ce soit une société civique ou politique, son but principal, c'est d'apprendre chaque jour davantage à se sacrifier au but commun et c'est faire sur un petit terrain, sur un petit espace, dans un petit domaine, l'image réduite de ce que doit être la grande société humaine dans laquelle le but essentiel sera de penser aux autres au lieu de penser à soi ». Ce Président faisait cette déclaration à Rouen en 1896. C'était Léon Bourgeois !

Pour achever la fabrique d'une nation libre et fraternelle, prenant en compte le citoyen dans sa diversité, deux lois essentielles à cette transformation, deux lois auxquelles la Ligue de l'enseignement et ses dirigeants et militants ont pris une grande part, vont être votées : la loi de 1901 sur la liberté d'association et la loi de 1905 dite de « séparation de l'Eglise et de l'Etat ».

Je vais limiter mon évocation historique à cette période allant de la naissance aux débuts du 20^{ème} siècle, parce qu'il me semble que notre ADN, notre héritage essentiel est issu de cette période :

- Education, partage des connaissances, obligation scolaire, la formation tout au long de la vie,
- L'association socle civique, démocratique de l'organisation de la société, source de propositions, de transformations,
- Laïcité, liberté de croire ou de ne pas croire tout en favorisant un sentiment d'appartenance et de reconnaissance.

Toutes ces avancées de la société, pour la République, tous ces combats auxquels la Ligue s'est associée ou a été à l'initiative, ont été portés par des anonymes mais aussi par de grands hommes. J'ai déjà évoqué certains d'entre eux, mais n'oublions pas, Camille Flammarion, Emmanuel Vauchez, Ferdinand Buisson, Waldeck Rousseau, Joseph Brenier, Léo Lagrange, Jean Zay ... etc ...

Et en Dordogne, que se passait-il ? Notre département a vu la naissance, fin 1881, du Cercle Périgourdin de la Ligue de l'enseignement, puis du Cercle Bergeracois de la Ligue de l'enseignement.

Nous avons retrouvé des archives relatant cette création, les premiers statuts de ce cercle périgourdin, le nom de ses adhérents. Le premier Président fut M. Georges Fonbelle, maire de la Bachellerie, et député de la Dordogne. Nous avons retrouvé des extraits de certains de ses discours ... A notre surprise, nous pourrions les réutiliser quasiment mot pour mot!

A l'occasion des 150 ans de la Ligue, le village de La Bachellerie, en partenariat avec la Ligue 24, mettra à l'honneur M. Fonbelle en donnant son nom à la bibliothèque communale.

C'est un juste retour des choses pour celui qui parcourait le territoire afin de récolter de l'argent pour acheter des livres destinés aux enfants.

Jean Macé sera mis à l'honneur dans plusieurs villes et villages de Dordogne : son nom sera attribué à plusieurs établissements, salles culturelles, bibliothèques ...

Lors de ces manifestations, la Ligue de l'enseignement proposera l'exposition que vous avez vue dans le hall, et que nous avons créée pour cet anniversaire, ainsi que le film de Jean-Michel Djian « La fabrique du citoyen, une histoire républicaine de la Ligue de l'enseignement ».

Chacune de nos associations pourra également nous solliciter pour organiser des rencontres autour de cette histoire si riche et tellement actuelle !

150 ans après sa naissance, l'éducation populaire reste au cœur du projet de la Ligue de l'enseignement, car l'éducation populaire, consiste aujourd'hui encore, à permettre à chacun de prendre sa place dans sa singularité ; elle est source d'augmentation de l'autre, d'un point de vue éthique et non marchand, elle est source de discernement, d'esprit critique, de capacité à prendre la parole pour construire avec d'autres.

« Quand le passé n'éclaire pas l'avenir, les esprits marchent dans les ténèbres ».
(Robin Renucci)

Mais j'aime aussi beaucoup la formule d'Eric Favéy, vice-président de la Ligue :
« Se souvenir de l'avenir » !

Remerciements : en premier lieu, à Marco Araujo, volontaire en service civique, recruté pour travailler sur cet anniversaire, et à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés dans nos recherches aux archives départementales et pour la réalisation de notre exposition.